



La loi promise sur «l'adaptation de la société au vieillissement» devrait enfin voir le jour courant 2014 et s'appliquer en 2015 pour ce qui concerne le maintien à domicile, plus tard pour l'accueil en établissement.

Dans ce cadre et pour peser sur le projet les unions syndicales de retraités de la Corrèze CFTC, CFE-CGC, CGT, FGR-FP, FO, FSU, Solidaires et UNSA organisent, avec la participation de leur unions départementales, une :

TABLE RONDE

sur le thème

DEPENDANCE ET AUTONOMIE :

QUELLES SOLUTIONS ?

SALLE DE L'UNIVERSITE POPULAIRE

19 Rue Alsace Lorraine à TULLE

JEUDI 13 MARS 2014 à 18 h

Comment prévenir la perte d'autonomie, comment permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible, comment soutenir les aidants, quel accueil souhaitons-nous en établissement ? Autant de questions que vous vous posez, tout comme le financement des aides, des dispositifs, des investissements : par qui ? avec quelles recettes ? La formation et le statut des personnels devraient être également débattus au cours de cette table ronde. Une intervention de **Marylène Cahouet de la FSU** qui a participé aux réunions de concertation de la future loi introduira les débats entre les représentants des unions de retraités et les personnes présentes.

Cette table ronde revêt un caractère primordial, sachant que nous sommes déjà concernés ou que nous le serons un jour pour nos proches ou pour nous-mêmes.

Ne laissez pas les autres décider à votre place, venez nombreux et faites-le savoir autour de vous.

Sont cordialement invités à cette table ronde : les parlementaires corrèziens, les conseillers généraux, la Mutualité Française, les associations d'aide à domicile, les responsables d'EHPAD, le délégué de l'ARS en Corrèze, les organisations syndicales et leurs membres, les membres du CODERPA, et tous les citoyens.